



**Mouvement des Nigériens
pour la Justice**

Communication du représentant de mouvement nigérien pour la justice (MNJ) au cours de la deuxième rencontre des signataires de l'Acte d'Engagement auprès de l'Appel de Genève à l'adhésion à une interdiction totale des mines antipersonnel et à une coopération dans l'action contre les mines

18-19 juin 2009 Genève

Communication sur la situation au Niger

Madame la présidente de l'Appel de Genève
Mesdames, Messieurs

Je vous remercie de nous donner l'opportunité de nous écouter afin de vous entretenir des nos conditions d'existences au Niger qui sont sans nul doute peu enviable. Notre pays le Niger transverse des mutations qui nos yeux sont déterminent pour notre peuple qui devait s'atteler à la construction d'un Etat dont les fondements structurelles devait lui permettre d'arriver à la construction d'une nation nigérienne dans laquelle toutes les communautés trouveraient leur place et ou tous les nigériennes vivraient leur pleine citoyenneté

Malheureusement cela n'est pas le cas depuis l'indépendance. A ce jours certaines composantes nationales dont les peuples touaregs se trouvent discriminer par les tenants de l'appareil d'Etat provoquant ainsi leur marginalisation sur le plan de l'accès au services de bases comme l'éducation, la santé et rejeter dans sa vision de vie, dans son système de production.

Cette situation à des conséquences sur l'avenir de ce peuple qui se trouvent confisqués, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, reconnus par la Charte des Nations Unis, la Déclaration universelle des droits de l'homme et le droit international relatif aux droits de l'homme.

Ils se sentent expropriés de leur terre d'élevage détruisant leur système de production le pastoralisme et menaçant leur civilisation, menacé et qui indexé stigmatiser par son propre Etat. Les touareg ont perdu le contrôle de leurs terres ancestrales et luttent pour les retrouver, en vertu de l'article 10 de la déclaration des Nations Unis sur les peuples autochtones, qui stipule que « les peuples autochtones ne peuvent être enlevés de force à leur terres ou territoire.

Qui n'hésite pas à emprisonner décapiter des centaines des touaregs nigériens sans qu'à aucun moment l'Etat du Niger ne trouvent cela contraire au droit encore moins reconnaître un temps soit peu sa responsabilité dans ce qu'on pourrait appeler un ethnocide et cela avec le regard complice de institutions internationales et des états prétendument défenseurs de libertés fondamentales universels. Les preuves avérés des ces actes sont plusieurs sur l'internet. Cette situation de non droit pour notre peuple rencontre peu d'écho parce que parasiter par les intérêts économiques des multinationales tel que le groupe AREVA et par des Etats comme la France qui reste complice de cette situation.

Nous nous faisons pas d'illusion sur les déclarations de principes qui se dégageront des cette conférences, de celles de ces Etats, mais nous attendons simplement de cette rencontre qu'elle soit pour nous un cadre d'écoute pour comprendre notre lutte pour une plus grande justice social au Niger mais aussi pour prouver notre volonté affiché à rester dans les dispositions internationales régimentaires qui régissent tous conflits à savoir les normes. Notre mouvement après avoir épuisé toutes les voies possibles de résoudre cette question s'en engagé dans la résistance contre l'Etat du Niger, auquel ils posent certaines revendications de droits populaires et qui à ce jours non trouver ni solution encore moins de

volonté politique pour y aboutir d'ici peu. Un conflit qui à ce jour plus de 200 morts civils et plus de cent militaires.

Dans le cadre de ses stratégies de guerre notre mouvement est dans ses principes même contraire à toute utilisation de mine anti-personnelle et souscrirai à toute les conventions internationales allant dans ce sens. Il est également contre le recrutement des jeunes enfants dans ses rangs.

Nous sommes en effet très heureux de nous retrouver parmi d'autres frères de lutte du monde et que nous soyons aussi sur la même longueur sur des principes pour nous éthiques allant dans le sens de la préservation de la vie, de son respect à prenant en compte des composantes de la société démunies en cas se conflit comme la femme et l'enfant.

En espérant que nos travaux serviront le présent mais aussi feront jurisprudence pour tous les autres mouvements en guerre contre la puissance des nos Etats et que cela pourrait servir à la posterité. A cet effet je remercie l'Appel de Genève qui met tous les moyens nécessaires et va sur tous les terrains pour essayer de faire avancer la question. Je remercie également les autorités Suisse pour leur engagement soutenu dans le sens de ramener la paix dans le monde

Ahmed AKOLI